



## Renforcement et encouragement des compétences MINT.

Notre pays manque d'ingénieurs et spécialistes dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique. De manière récurrente, cette insuffisance de spécialistes pénalise les entreprises de pointes et innovantes dans de multiples activités, telles que la recherche médicale, la chimie, l'architecture ou les énergies.

Ces domaines requièrent de réels spécialistes aux compétences multiples et mises à jour régulièrement, décrites ci-dessus, mais malheureusement les entreprises locales sont obligées par manque de personnel, de recruter hors de nos frontières.

Actuellement, hormis le secteur informatique qui bénéficie d'un traitement particulier, les autres secteurs MINT sont pénalisés et marginalisés. Il est primordial et urgent de valoriser ces métiers et domaines de compétences. Une reconnaissance effective ainsi qu'une promotion permettront de rendre également ces professions plus intéressantes (salaires, tradition, évolution de carrière, etc..).

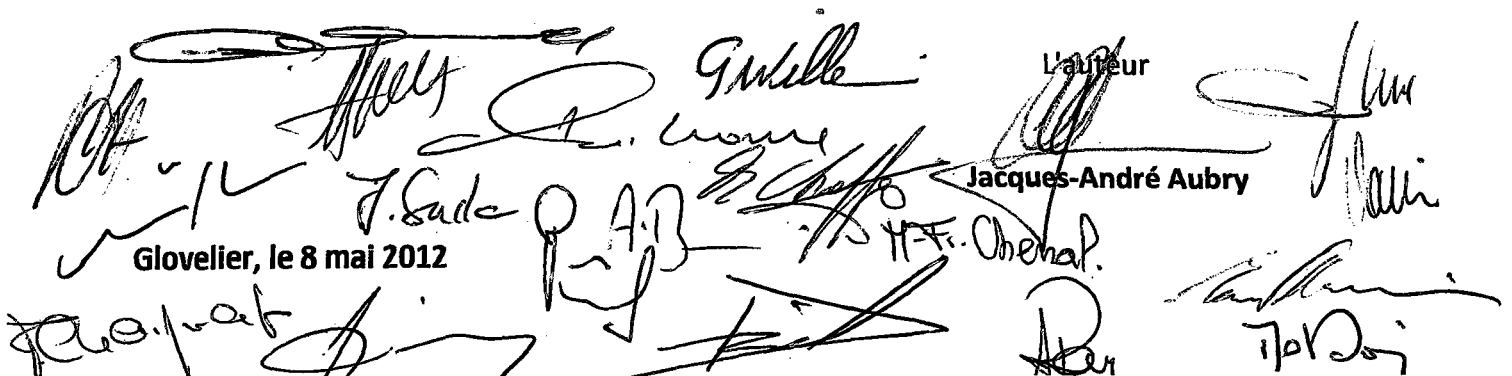
Dans les domaines MINT, il n'existe pas de formule toute faite à appliquer. Cela suppose par conséquent que les connaissances et compétences des spécialistes doivent être de très haut niveau et renouvelées régulièrement et continuellement.

L'école obligatoire ainsi que les gymnases ont une part importante dans l'orientation et présentation des activités MINT. Les futurs spécialistes doivent pouvoir s'appuyer sur un soutien et encouragement de la part des secteurs concernés (Services de l'enseignement et des finances, Industries, Hautes Ecoles Spécialisées, Académies, etc..).

Nous demandons donc par conséquent au Gouvernement les éléments de réponses aux questions suivantes:

- Quelles mesures ont été ou seront prises afin de former des spécialistes MINT dans le Jura?
- Comment le Gouvernement envisage t'il de valoriser et favoriser les métiers MINT?
- Les 23 et 24 octobre 2012 aura lieu un colloque MINT à Bâle, qui de notre Canton sera présent et comment allons nous représenter et vendre notre Canton à cet évènement?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

  
Glovelier, le 8 mai 2012  
Jacques-André Aubry  
L'auteur